MODULE DE FORMATION

70 e anniversaire
Libération de la Haute-Savoie

Ce module de formation vous propose de mettre en œuvre des **séances d'Histoire des arts et d'Arts visuels** pour éclairer les notions de **liberté** et **libération**

Sujet du module (libellé du programme) :
La liberté dans la commémoration – Liberté / Libération

Domaine disciplinaire : Histoire des Arts

Cycle(s) concerné(s) : Cycle 3

Enseignants concernés : Enseignants inscrits ou non dans un projet commémoratif

Objectifs de la formation : Proposer des pistes en Histoire des Arts et des pratiques artistiques éclairantes.

1- Connaissances que l'enseignant doit maîtriser à son niveau

- Connaître les œuvres de référence : nature, support, médiums, date, taille, artiste et la démarche de l'artiste (cf. fiche œuvre).
- Se construire une culture commune.
- Mettre en lien les différentes œuvres avec le contexte historique et les courants artistiques.
- Opérer des liens de sens entre quelques pratiques de création et quelques œuvres choisies.

2- Indications pour l'animation :

- Mise à disposition des œuvres sous la forme d'images ou de documents sonores (vidéo-projecteur)
- Situer et expliciter le choix liberté/libération par rapport à la libération de 1944 et aux événements commémoratifs.
- Proposer les trois entrées accompagnées des fiches d'analyse des œuvres .
- Présenter quelques pistes exploitables (fiches de préparation).

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Haute-Savoie
éducation nationale
GDACH 74

3- Documents utilisables :

- DVD œuvres
- Fiches d'analyse des œuvres de référence avec les liens pour trouver l'image
- Fiches descriptives des œuvres mises en réseau avec les œuvres de référence
- Fiches de pratiques artistiques autour des 3 entrées possibles

4 – Place de cet enseignement dans la progression

Extraits de progressions, des programmes du cycle 3 – Compétences du socle commun

Compétence 4 :

L'élève est capable de faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

Compétence 5 :

L'élève est capable de :

- distinguer les grandes catégories de la création artistique,
- reconnaître et décrire des œuvres visuelles préalablement étudiées,
- exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances,
- inventer et réaliser des œuvres plastiques à visée artistique ou expressive.

5 – Titre des séquences d'apprentissage proposées

- Les monuments pour la liberté
- Les arbres de la liberté
- L'évocation de la liberté
- Liberté et images en mouvement